LES MODALITES DE PREPARATION, D'EVALUATION ET DE SUIVI DES FORMATIONS DU CIDFF DE PARIS

1. Comment le CIDFF de Paris prépare-t-il une formation et l'adapte-t-il à chaque groupe ?

Le CIDFF de Paris veille à adapter ses formations aux réalités de terrain, aux missions des professionnel·les et aux besoins identifiés par la structure bénéficiaire. Cette adaptation s'effectue à plusieurs étapes.

En amont de la formation : un échange avec le commanditaire

Un rendez-vous est organisé avec la personne à l'origine de la demande de formation (direction, chef·fe de service ou autre interlocuteur·rice concerné·e). Cet échange permet de mieux comprendre :

- La réalité de terrain et le contexte d'intervention ;
- Les missions des équipes concernées ;
- Les différents postes occupés par les participant·es ;
- Les besoins et les difficultés identifiés ;
- Les attentes et les objectifs de la formation.

Au démarrage de la formation : un recueil des attentes des participant·es

Dès le début de la formation, la formatrice organise un tour de table afin de recueillir les besoins et les attentes du groupe. Chaque participant·e est invité·e à :

- Se présenter et présenter ses missions ;
- Exprimer ses attentes vis-à-vis de la formation ;
- Indiquer s'il ou elle a déjà suivi une formation sur le sujet.

Ces échanges permettent à la formatrice d'ajuster son intervention au profil du groupe, à son niveau de connaissance et à ses besoins spécifiques.

17 rue Jean Poulmarch – 75010 Paris – Tél. 01 83 64 72 01 / Fax. 01 44 52 92 38
SIRET : 489 376 566 00035 – N° Organisme de formation : 11 75 55122 75
femmesinfo@cidffdeparis.fr - http://paris.cidff.info/

2. Comment le CIDFF de Paris recueille-t-il la satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation ?

Le CIDFF de Paris s'appuie sur plusieurs modalités complémentaires afin de recueillir les retours des participant·es et d'évaluer la qualité de ses formations.

À la fin de la formation : un échange collectif

La formatrice propose un tour de table final au cours duquel chaque participant·e peut exprimer son ressenti, partager ses apprentissages et indiquer si la formation a répondu à ses attentes.

Un questionnaire de satisfaction individuel

Un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque participant·e. Il permet d'évaluer différents aspects de la formation :

- La pertinence du programme* ;
- La qualité des temps d'échange* ;
- La clarté des explications de la formatrice* ;
- La qualité des supports pédagogiques* ;
- Le niveau et la durée de l'intervention* ;
- Le niveau de satisfaction global*,
- Le niveau de satisfaction exprimé à travers une échelle de 1 à 10 ;
- La capacité à mobiliser les acquis dans le quotidien professionnel ;
- Les séquences les plus et les moins appréciées ;
- Les connaissances acquises et les points restant à approfondir ;
- L'intérêt pour d'autres formations proposées par le CIDFF de Paris ;
- La recommandation de la formation à d'autres personnes.

Une question ouverte permet également aux participant·es de formuler librement leurs remarques et suggestions.

Quelques semaines ou quelques mois après la formation : un bilan avec le commanditaire

La responsable du pôle reprend contact avec la personne à l'origine de la demande afin de réaliser un bilan différé. Cet échange porte notamment sur :

- Le suivi administratif de la formation ;
- La disponibilité et la qualité des échanges avec les interlocutrices du CIDFF ;
- L'adéquation entre les besoins identifiés en amont et la formation dispensée ;
- Les connaissances acquises et les besoins complémentaires, à la lumière des retours de l'équipe ;
- Le développement des compétences des participant·es ;
- La mobilisation des acquis et leur application dans les pratiques professionnelles ;
- Les éventuels besoins de formation ou d'accompagnement complémentaires.

Ce bilan permet de recueillir le point de vue du commanditaire sur les effets de la formation et d'identifier les éventuelles suites à envisager.

17 rue Jean Poulmarch – 75010 Paris – Tél. 01 83 64 72 01 / Fax. 01 44 52 92 38
SIRET : 489 376 566 00035 – N° Organisme de formation : 11 75 55122 75
femmesinfo@cidffdeparis.fr - http://paris.cidff.info/

3. Comment le CIDFF de Paris évalue-t-il l'acquisition des compétences visées par la formation ?

L'évaluation de l'acquisition des compétences repose sur plusieurs modalités complémentaires, mobilisées avant, pendant et à l'issue de la formation.

En début et en fin de formation : un questionnaire d'auto-positionnement

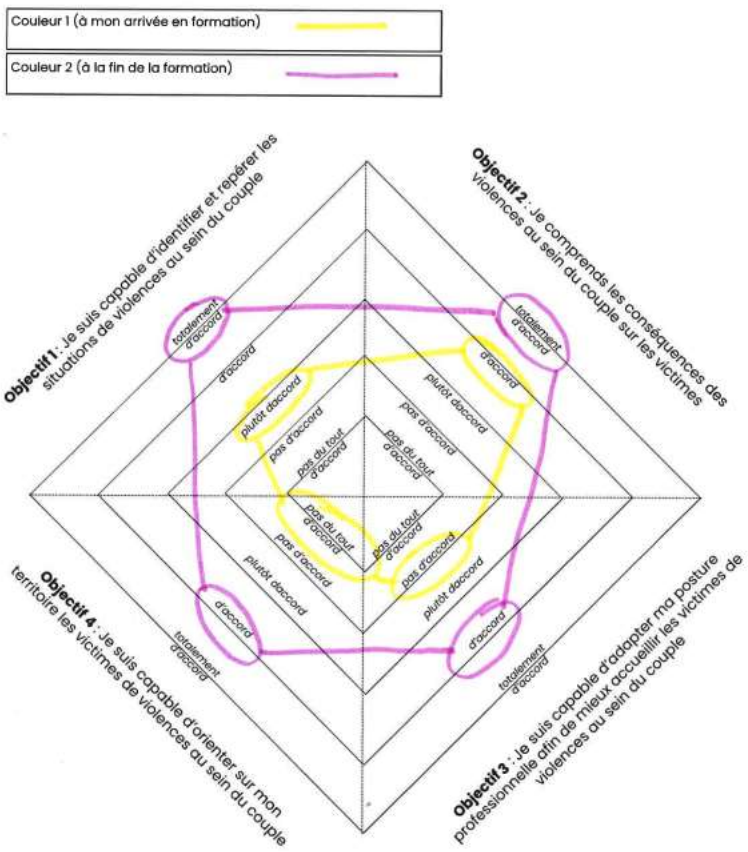

Les participant·es complètent individuellement un questionnaire d'auto-positionnement au début de la formation. Pour chaque objectif pédagogique, ils et elles évaluent leur niveau de maîtrise.

À la fin de la formation, ce même exercice est renouvelé afin de leur permettre d'apprécier l'évolution de leur niveau de maîtrise et de mesurer leur perception des acquis au regard des objectifs pédagogiques annoncés.

Tout au long de la formation : une évaluation continue

La formatrice veille à suivre la progression des participant·es et à vérifier leur compréhension des notions abordées. Cette évaluation s'appuie notamment sur :

- Les échanges et les questions-réponses ;
- Les exercices pratiques et les mises en situation ;
- Les brainstormings et les réflexions collectives ;
- Les retours des participant·es sur les notions abordées.

Ces différentes modalités permettent d'identifier les éventuelles difficultés de compréhension et d'adapter, si nécessaire, le rythme ou le contenu de l'intervention.

17 rue Jean Poulmarch – 75010 Paris – Tél. 01 83 64 72 01 / Fax. 01 44 52 92 38
SIRET : 489 376 566 00035 – N° Organisme de formation : 11 75 55122 75
femmesinfo@cidffdeparis.fr - http://paris.cidff.info/

4. Comment le CIDFF de Paris calcule-t-il les indicateurs communiqués ?

Le CIDFF de Paris communique trois indicateurs de suivi :

- Le taux de satisfaction global ;
- Le taux de réussite déclaré au regard des objectifs pédagogiques ;
- La note moyenne attribuée à la formation sur 10.

Le taux de satisfaction global

Le taux de satisfaction global est calculé à partir des réponses aux questions obligatoires identifiées par un astérisque dans le questionnaire de satisfaction.

Les réponses correspondant aux niveaux « satisfait·e » et « très satisfait·e » sont additionnées, puis rapportées au nombre total de réponses prises en compte pour ces questions.

Le taux obtenu est exprimé en pourcentage.

Les autres réponses font l'objet d'une analyse qualitative dans le cadre des bilans internes. Les retours négatifs sont examinés afin d'identifier les éventuels axes d'amélioration et, si nécessaire, de faire évoluer les contenus, les méthodes pédagogiques ou les modalités d'organisation des futures formations.

Le taux de réussite déclaré au regard des objectifs pédagogiques

Le taux de réussite est calculé à partir des réponses au questionnaire d'auto-positionnement rempli en fin de formation.

Sont comptabilisées les réponses indiquant que les participant·es estiment avoir atteint les objectifs pédagogiques, correspondant aux niveaux « plutôt d'accord », "d'accord" et « totalement d'accord ».

Le nombre de réponses positives est rapporté au nombre total de réponses pour les objectifs évalués. Le résultat est exprimé en pourcentage.

Cet indicateur reflète le niveau d'atteinte des objectifs tel qu'il est déclaré par les participant·es. Il repose sur leur auto-évaluation.

La note moyenne de satisfaction sur 10

La note moyenne est calculée à partir des notes attribuées individuellement par les participant·es à la formation, sur une échelle de 1 à 10.

La somme des notes recueillies est divisée par le nombre de notes obtenues, afin de déterminer la moyenne de satisfaction de la session.

L'ensemble de ces indicateurs contribue au suivi de la qualité des formations et à l'identification des axes d'amélioration continue du CIDFF de Paris.

17 rue Jean Poulmarch – 75010 Paris – Tél. 01 83 64 72 01 / Fax. 01 44 52 92 38
SIRET : 489 376 566 00035 – N° Organisme de formation : 11 75 55122 75
femmesinfo@cidffdeparis.fr - http://paris.cidff.info/